

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 30 novembre 2016

CP2016_11_34
id. 2938

L'an deux mille seize le trente novembre , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, Mme FERRERO, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

Mme BAREGES (pouvoir à Mme FERRERO), M. DESCAZEAUX (pouvoir à Mme SARDEING-RODRIGUEZ), M. MARDEGAN (pouvoir à M. ASTRUC)

Nombre de membres de la Commission Permanente : 19

Quorum : 10

Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

**FONDS DÉPARTEMENTAL D'INTERVENTION TOURISTIQUE
PLAN DE SOUTIEN "TOURISME AVENIR"
VALORISATION DES SENTIERS DE PETITES RANDONNÉES
PÉDESTRES**

L'Assemblée Départementale a délibéré en 2012 sur le nouveau plan départemental de soutien à l'économie touristique "Tourisme Avenir".

Celui ci repose sur trois axes :

- la construction et le développement des lignes d'offres et de produits touristiques sur les territoires par la mise en place d'équipements structurants (pôles touristiques autour de l'eau, itinérance, sites de visite) ;
- la poursuite et le renforcement du développement qualitatif de l'offre et de l'organisation : qualification des hébergements (hébergements touristiques, plus-produits) ;
- l'action touristique dans le cadre de l'aménagement du territoire (signalisation touristique, structuration des Offices de Tourisme).

Les modalités d'octroi des aides à l'entretien des sentiers de randonnées pédestres ou équestres sont les suivantes :

- sentiers balisés suivant les règles en vigueur établies par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et l'Association Nationale du Tourisme Equestre et empruntant des chemins publics,
- sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées (PDIPR),
- sentiers entretenus en permanence et praticables toute l'année,
- sentiers faisant l'objet d'une description sur un document mis à disposition du public

Pour les travaux de strict entretien, l'aide départementale est fixée de la manière suivante :

- **16 €** par kilomètre dans le cas d'une première demande,
- **8 €** par kilomètre dans le cas des demandes suivantes.

Pour les travaux d'entretien et balisage (ouverture), l'aide départementale est fixée à **19 €** par kilomètre.

Pour la conception et la réalisation du document d'information destiné au public, l'aide départementale est fixée à **16 €** par kilomètre, à condition d'avoir déjà bénéficié de la subvention relative à l'entretien comme énoncée ci-dessus.

En application de ces dispositions, le comité technique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique "Plan de Soutien Tourisme Avenir" s'est réuni le 25 octobre 2016 en vue d'examiner les dossiers suivants.

1 - Communauté de Communes du Quercy Caussadais : ~~entretien annuel 2016 de~~ 256 kilomètres de sentiers de petites randonnées et ouverture d'une nouvelle boucle sur la commune d'Auty de 10 kilomètres – TOU00973

Dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées (PDIPR), et sur la base d'une volonté locale de développer la découverte de la nature, un réseau de petites randonnées a été mis en place à l'échelle des 12 communes de la Communauté de Communes. A ce jour 20 PR mettent en évidence la richesse des paysages et du patrimoine, et permettent aux randonneurs locaux et aux touristes de découvrir le territoire.

En complément des sentiers de randonnées, 3 sentiers VTT ont également été ouverts.

Une signalétique est en place, et fait l'objet d'un entretien régulier.

En parallèle, comme sur les années précédentes, un programme d'entretien de travail regroupe à la fois la création de la micro-signalétique (panneaux et peinture) et le travail de zones à végétation : élagage, tonte, taille débroussaillage sur 256 kms de sentiers.

L'entretien est en effet indispensable afin de garder ces sentiers dans le meilleur état possible pour tous les utilisateurs.

En 2016, une nouvelle boucle sur la commune d'Auty va être créée "Les sauts du Petit Lembous".

Ce PR représente 10 kms et fera l'objet de travaux importants d'ouverture sur 1,3 km et d'un balisage complet sur l'ensemble de l'itinéraire. Un panneau de départ sera implanté au centre du village d'Auty sur l'espace "esplanade point de vue".

Ces travaux seront réalisés en prestation de service par l'Association IDDEES sur la base d'un marché avec clauses d'insertion selon l'article 30.

Le coût de l'opération relative à l'entretien s'élève à **26 806 € TTC** pour 2016.

L'ouverture du PR d'Auty a fait l'objet d'un chiffrage supplémentaire validé le 13 juin dernier pour un montant de **6 950,50 €**.

S'agissant de travaux d'entretien sur l'ensemble du réseau de randonnée, soit 256 kms, l'aide départementale susceptible d'être accordée s'élève à :

- 256 kms x 8 € = **2 048 €**.

S'agissant de l'ouverture du PR d'Auty sur une distance de 10 kms, l'aide départementale susceptible d'être accordée s'élève à :

- 10 kms x 19 € = **190 €**.

C'est donc une subvention totale de **2 238 €** qui est sollicitée pour cette opération.

Après examen du dossier, le comité technique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique "Tourisme Avenir" propose d'accorder une aide départementale d'un montant total de **2 238 €** à la **Communauté de Communes du Quercy Caussadais** pour l'entretien annuel des sentiers de petites randonnées pédestres existants et la création d'un sentier de randonnée pédestre de 10 kms.

2 – Communauté de Communes du Quercy Caussadais : édition de 2 fiches descriptives - TOU00979

Parallèlement à l'entretien annuel de 256 kms de sentiers de randonnées et à la création d'une boucle de 10 kms sur la commune d'Auty, la Communauté de Communes du Quercy Caussadais souhaite éditer 2 fiches descriptives afin de compléter le topo-guide existant :

- une fiche relative à la boucle d'Auty représentant 10 kms,
- une fiche relative au circuit de Montpezat-de-Quercy, représentant 9 kms, créé en 2015 et qui n'a pas encore de descriptif.

Le coût

Le coût de cette édition s'élève à **502,80€ TTC**.

La réalisation de ces fiches portant sur 19 kms de sentiers pédestres, l'aide départementale susceptible d'être accordée s'élève à :

- 19 km x 16 € = **304 €**.

C'est donc une subvention de **304 €** qui est sollicitée pour cette opération.

Après examen du dossier, le comité technique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique "Tourisme Avenir" propose d'accorder une aide départementale d'un montant de **304 €** à la **Communauté de Communes du Quercy Caussadais** pour l'édition de 2 fiches descriptives.

3 - Communauté de Communes Garonne et Canal : entretien annuel 2016 de 83,8 kilomètres de sentiers de randonnées pédestres - TOU00980

Depuis 2010, la Communauté de Communes Garonne et Canal a confié à ses services, l'entretien des sentiers de randonnée, répartis en 6 circuits, irriguant les 6 communes.

Ces parcours tiennent compte de la diversité des publics offrant un accès à des randonneurs amateurs et initiés. Ils bénéficient tous d'une inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées (PDIPR) permettant de garantir une pérennité du projet dans le temps.

Pour 2016, l'agent en charge de l'entretien des sentiers de randonnées consacre 26 semaines de son temps de travail. Cette année, l'équipe a été complétée d'un agent qui assurera le broyage des parties peu ou pas accessibles avec la faucheuse d'accotement.

Un premier passage sera effectué par un prestataire qui, à l'aide d'une épareuse, assurera le broyage des banquettes et talus qui bordent les sentiers de randonnées.

Le coût de cet entretien s'élève à **33 440 € TTC**.

S'agissant de travaux d'entretien sur l'ensemble du réseau de randonnée, soit 83,8 kms, l'aide départementale susceptible d'être accordée s'élève à :

- 83,8 kms x 8 € = **670 €**.

C'est donc une subvention de **670 €** qui est sollicitée pour cette opération.

Après examen du dossier, le comité technique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique "Tourisme Avenir" propose d'accorder une aide départementale d'un montant de **670 €** à la **Communauté de Communes Garonne et Canal** pour l'entretien annuel des sentiers de petites randonnées pédestres.

4 - Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron : entretien annuel 2016 de 380 kilomètres de sentiers de randonnées pédestres - TOU00950

Située à l'Est du département de Tarn-et-Garonne, la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron comprend l'ensemble des cantons de Caylus et de Saint-Antonin Noble Val.

Ce territoire forme un pays de transition entre la plaine de la Garonne et le Massif Central. C'est un pays hétérogène qui offre des paysages et terroirs diversifiés.

Dès 1998, la Communauté de Communes du QRGA a créé un service d'entretien des espaces ayant pour mission :

- la restauration, l'entretien et le suivi des cours d'eau,
- l'ouverture et l'entretien d'un réseau de chemins pédestres,
- une aide aux communes pour la gestion et l'entretien de leurs espaces naturels.

L'activité de ce service est consacrée aux chemins de petite randonnée durant trois mois par an.

En 2016, il est prévu de poursuivre l'entretien du sentier intercommunal créé en 2010, et des chemins de petite randonnée sur une distance de 380 kms.

En parallèle, la Communauté de Communes a prévu des animations pendant le temps périscolaire afin de faire connaître et aimer la randonnée pédestre aux enfants. Elle souhaite également mettre en œuvre des journées "actions entretien" avec les particuliers et les associations locales pour ouvrir ou nettoyer un sentier existant après des intempéries par exemple.

Le coût prévisionnel de l'entretien annuel 2016 est évalué à 37 050 €.

L'aide départementale susceptible d'être accordée s'élève à : 380 km x 8 € soit **3 040 €**.

C'est donc une subvention de **3 040 €** qui est sollicitée pour cette opération.

Après examen du dossier, le comité technique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique "Tourisme Avenir" propose d'accorder une aide départementale d'un montant de **3 040 €** à la **Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron** pour l'entretien annuel des sentiers de petites randonnées pédestres.

5 - Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron : ouverture et balisage de nouveaux sentiers de randonnée représentant 57,35 kilomètres - TOU00961

Dans le cadre de l'édition du topo-guide, la Communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron a souhaité améliorer les chemins de randonnée afin de valoriser le territoire. C'est ainsi que 57,35 kms de sentiers ont été ouverts.

La volonté de la Communauté de communes a été de privilégier le passage des sentiers en propriété publique, d'éviter la route et d'inclure des points d'intérêt tels que point de vue, petit patrimoine. Cela a concerné 6 PR représentant un total de 27,25 kms.

Parallèlement, deux sentiers ont été créés sur la commune de Ginals. Ils représentent 20 kms et permettent de faire découvrir des hameaux de caractère.

Certains sentiers existants ont été modifiés afin d'éviter les routes sur 1,6 km. Enfin, trois autres sentiers ont été ouverts sur les communes suivantes :

- Mouillac, chemin riche en petit patrimoine autour de l'eau sur 3 kms,
- Caylus avec la découverte de petits patrimoines sur 1,9 km,
- Verfeil avec un parcours familial de 3,6 kms.

Le coût de ces ouvertures et de modifications de sentiers de randonnée s'élève à 18 100 €.

L'aide départementale susceptible d'être accordée s'élève à : 57,35 x 19 € soit 1 090 €.

C'est donc une subvention de **1 090 €** qui est sollicitée pour cette opération.

Après examen du dossier, le comité technique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique "Tourisme Avenir" propose d'accorder une aide départementale d'un montant de **1 090 €** à la **Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron** pour l'ouverture et le balisage de nouveaux sentiers de petites randonnées pédestres.

6 - Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron : renouvellement du topo-guide – TOU00951

Le premier topo-guide étant en rupture de stock, la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron a décidé de réviser les chemins afin que l'ensemble de leur tracé soit en propriété publique et ainsi les présenter dans un nouveau topo-guide qui regroupera 35 chemins. L'ensemble de ces chemins représente une longueur totale de 355 kms.

Ce topo-guide sera réédité sous forme de fiches papier glacé au format A5 insérées dans une pochette à rabats :

- simples pour les balades les plus courtes,
- doubles pour les balades les plus longues.

Chaque fiche contiendra le nom du PR, le profil topographique avec le point le plus haut, le point le plus bas, la durée, la distance, le pourcentage de goudron, les points d'intérêt, la situation, les coordonnées GPS du départ, un descriptif complet de la balade et une carte du sentier sur fond IGN.

Le coût de cette édition en 2 100 exemplaires s'élève à un montant de 35 700 €.

L'aide départementale susceptible d'être accordée s'élève à : 355 km x 16 € soit **5 680 €**.

C'est donc une subvention de **5 680 €** qui est sollicitée pour cette opération.

Après examen du dossier, le comité technique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique "Tourisme Avenir" propose d'accorder une aide départementale d'un montant de **5 680 €** à la **Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron** pour le renouvellement du topo-guide.

7 - Commune de Saint-Antonin Noble Val : entretien annuel 2015 de 90 kilomètres de sentiers de randonnées pédestres - TOU00978

La commune de Saint-Antonin est parcourue par 23 sentiers de petite randonnée tous inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées, entretenus pour la plupart d'entre eux grâce au soutien logistique de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin qui a constitué une section de bénévoles affectés à cette tâche. La collectivité fournit les moyens matériels nécessaires aux travaux d'entretien et assume les coûts inhérents à leur maintenance.

Parmi ces 23 itinéraires, trois sont entretenus par la Communauté de Commune du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron. Les vingt autres sentiers représentant 90 kilomètres sont directement gérés par la commune avec la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin.

Ils se développent sur les trois plateaux constitutifs du territoire (Bosc, Servanac et Anglars) et dans les deux vallées (Bonnette et Aveyron). Ils sont entretenus chaque année dès l'automne et ce jusqu'au printemps.

Cependant, il est à noter qu'une **mise aux normes des itinéraires est exigée pour continuer d'accompagner la commune les années à venir**. En effet, les travaux de balisage réalisés sur ces sentiers sont contraires aux exigences demandées aux collectivités (norme de la Fédération Française de Randonnée Pédestre).

Pour l'année 2015, le coût de l'entretien s'est élevé à **1 186 € TTC** comprenant les frais de fonctionnement et l'entretien du matériel.

L'aide départementale susceptible d'être accordée s'élève à : 90 km x 8 € soit **720 €**.

C'est donc une subvention de **720 €** qui est sollicitée pour cette opération.

Après examen du dossier, le comité technique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique "Tourisme Avenir" propose d'accorder une aide départementale d'un montant de **720 €** à la **Commune de Saint-Antonin Noble Val** pour l'entretien annuel des sentiers de petites randonnées pédestres. Cependant, il sera porté une attention particulière sur la mise aux normes des itinéraires exigée.

8 - Communauté de Communes Pays de Garonne et Gascogne : entretien annuel 2016 de 164 kilomètres de sentiers de randonnées pédestres - TOU00945

Au regard du patrimoine naturel, culturel et architectural très riche, sur la base d'une volonté locale, la Communauté de Communes Pays de Garonne et Gascogne a donné une dynamique forte à l'activité touristique en développant des sentiers de randonnées pédestres.

De plus, l'Office de Tourisme Intercommunal et toutes les mairies du canton de Verdun-sur-Garonne enregistrent pendant la saison touristique et hors saison, depuis plusieurs années, un grand nombre de demandes pour les sentiers de randonnées.

La diversité des paysages du Pays de Garonne et Gascogne offre une formidable richesse naturelle et patrimoniale. La vallée de la Garonne et ses larges terrasses alluviales à l'Est du département proposent une myriade d'édifices maisons, églises, moulins, murets, granges de style « Toulousain » typique de notre région.

À l'Ouest, le paysage devient plus vallonné à la rencontre des premiers coteaux de la Gascogne Lomagnole.

Ainsi 15 boucles de petites randonnées existent sur le territoire du canton de Verdun-sur-Garonne. Ces circuits représentent 164 kilomètres de sentiers en terre ou empierrés et de petites routes.

Afin d'optimiser la qualité des sentiers de randonnées, la Communauté de Communes Pays de Garonne et Gascogne a passé une convention concernant le balisage avec l'association locale de randonnées pédestres "le long del camin".

Depuis 2001, l'entretien est effectué par une entreprise locale "campagnes vivantes" grâce au concours du Conseil Départemental.

Pour l'année 2016, le coût de l'entretien s'élève à 5 529,60 € TTC.

L'aide départementale sollicitée par la Communauté de communes Pays de Garonne et Gascogne porte sur 200 kms de sentiers.

Cependant, après contrôle des données numérisées par l'Agence de Développement Touristique, le financement porte sur les travaux d'entretien de 164 kms de sentiers (et non 200 comme estimé par le porteur de projet) susceptibles d'être subventionnés.

Le montant de la subvention sollicitée s'élève donc à : 164 km x 8 € soit **1 312 €**.

Après examen du dossier, le comité technique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique "Tourisme Avenir" propose d'accorder une aide départementale d'un montant de **1 312 €** à la **Communauté de Communes Pays de Garonne et Gascogne** pour l'entretien annuel des sentiers de petites randonnées pédestres.

9 - Communauté de Communes Des Deux Rives : conception et réalisation d'un topo-guide: TOU00965

Dans le cadre de sa politique touristique, la Communauté de Communes a mis en place un réseau de 15 circuits de petites randonnées pédestres représentant un total de 121 kms. Les sentiers ont fait l'objet d'une inscription au Plan Départemental d'Itinéraires de Petites Randonnées.

Un document d'information sous forme de fiches a été réalisé en août 2015 afin de recenser ces circuits et de faciliter l'accès aux randonneurs.

Le coût de cette édition en 4 000 exemplaires s'élève à un montant de 4 450 €.

L'aide départementale susceptible d'être accordée s'élève à : 121 km x 16 € soit **1 936 €**.

C'est donc une subvention de **1 936 €** qui est sollicitée pour cette opération.

Après examen du dossier, le comité technique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique "Tourisme Avenir" propose d'accorder une aide départementale d'un montant de **1 936 €** à la **Communauté de Communes des Deux Rives** pour l'édition d'un topo-guide.

10 - Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise : entretien annuel 2016 de 108 kilomètres de sentiers de randonnées pédestres - TOU00985

Les sentiers de randonnées des cantons de Beaumont-de-Lomagne et de Lavit-de-Lomagne ont été créés entre 1996 et 1997 avec des objectifs précis visant à reconquérir, entretenir et valoriser le patrimoine naturel, à développer les activités culturelles et de loisirs, à mettre en valeur et faire découvrir le patrimoine bâti existant et à développer et promouvoir le tourisme vert.

Il existe un public important qui arrive sur la Lomagne à la recherche de circuits de randonnée-promenade à faire en VTT, à pied, à cheval... Afin de lui offrir des chemins de qualité, un entretien parfait accompagné d'une signalisation et d'un balisage précis s'avèrent indispensables.

La Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise est en charge de la création, de l'entretien et du balisage des sentiers de randonnées pédestres, équestres et VTT. Pour cela, elle engage les services de la régie communautaire travaillant avec son propre personnel.

Ainsi, douze sentiers de randonnées balisés PR, de 5 à 26 km, pour amateurs ou confirmés, permettent de découvrir l'identité de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, ses paysages vallonnés, son patrimoine architectural, ses diversités de cultures, de faune et de flore ainsi que le charme de ses villages fleuris.

Une signalétique spécifique a été mise en place afin de bien indiquer tous les circuits sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise et du département.

Le montant estimatif des travaux d'entretien pour l'année 2016 s'élève à **10 060 €**.

S'agissant de travaux d'entretien sur l'ensemble du réseau de randonnée soit 108 kms inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées, l'aide départementale susceptible d'être accordée s'élève à :

- 108 kms x 8 € = **864 €**.

C'est donc une subvention de **864 €** qui est sollicitée pour cette opération.

Après examen du dossier, le comité technique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique "Tourisme Avenir" propose d'accorder une aide départementale d'un montant de **864 €** à la **Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise** pour l'entretien annuel des sentiers de petites randonnées pédestres.

Ces subventions seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental à l'article **657343**, sous-fonction **738** (SERA).

Autorisation d'Engagement 2016	25 000 €
Engagement aux précédentes Commissions	0 €
Engagement à la présente Commission	17 854 €
Restant disponible sur l'exercice 2016	7 146 €

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu l'avis du comité technique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique « Plan de Soutien Tourisme Avenir » réuni le 25 octobre 2016,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde, selon les modalités susvisées, les subventions départementales suivantes d'un montant global de 17 854 € :
 - 2 238 € à la Communauté de Communes du Quercy Caussadais pour l'entretien annuel 2016 de 256 kilomètres de sentiers de petites randonnées et ouverture d'une nouvelle boucle sur la commune d'Auty de 10 kilomètres ;
 - 304 € à la Communauté de Communes du Quercy Caussadais pour l'édition de 2 fiches descriptives ;
 - 670 € à la Communauté de Communes Garonne et Canal pour l'entretien annuel 2016 de 83,8 kilomètres de sentiers de randonnées pédestres ;
 - 3 040 € à la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron pour l'entretien annuel de 380 kilomètres de sentiers de randonnées pédestres ;
 - 1 090 € à la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron pour l'ouverture et le balisage de nouveaux sentiers de randonnée représentant 57,35 kilomètres ;

- 5 680 € à la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron pour le renouvellement du topo-guide ;
 - 720 € à la Commune de Saint-Antonin-Noble-Val pour l'entretien annuel 2015 de 90 kilomètres de sentiers de randonnées pédestres ;
 - 1 312 € à la Communauté de Communes Pays de Garonne et Gascogne pour l'entretien annuel 2016 de 164 kilomètres de sentiers de randonnées pédestres ;
 - 1 936 € à la Communauté de Communes des deux Rives pour la conception et réalisation d'un topo-guide ;
 - 864 € à la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et Garonnaise pour l'entretien annuel 2016 de 108 kilomètres de sentiers de randonnées pédestres ;
- Précise que ces subventions seront prélevées sur les crédits inscrits à l'article 657343, sous-fonction 738 (SERA) du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC